

Macron-Borne : le coup

L'arbitraire mis à nu

Carlos Afonso

« Malgré notre volonté de dialogue, aucun groupe d'opposition n'a souhaité dévier de sa ligne : refuser de voter un budget, quel qu'il soit », a osé déclarer la Première ministre lors d'une courte déclaration à la tribune de l'Assemblée alors qu'elle vient d'annoncer dans la nuit du 30 au 31 octobre le quinziesme 49.3 en 18 mois sur la partie dépenses du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. C'est la traduction d'un président de la République et d'un gouvernement minoritaires, qui entendent poursuivre la politique de destruction sociale exigée d'eux par le capital financier, et face à la résistance des travailleurs. Plus que jamais, la Constitution de la V^e République et ses institutions, antidémocratiques, sont mobilisées contre les intérêts de l'immense majorité de la population. C'est le recours au 49.3 pour asphyxier des hôpitaux qui voient leur budget amputé de 600 millions d'euros dans le PLFSS (voir article ci-contre). Le 49.3 pour imposer deux ans de plus à tous les travailleurs, usant de prétextes fallacieux et mensongers que même le Conseil d'orientation des retraites n'a pas pu cautionner. Résultat : le président du Cor, Pierre-Louis Bras, vient d'être remercié par le gouvernement (voir article ci-contre). Le 49.3 pour chercher à en finir avec la Sécurité sociale. Dans cette situation, les salariés s'organisent pour le maintien de services hospitaliers, d'hôpitaux, pour tous les recrutements indispensables, comme à Ancenis où une large mobilisation a permis d'arracher des embauches de médecins ! Oui, l'immense rejet de cette politique parmi les travailleurs, la population, ainsi que la place centrale de La France insoumise sur une ligne de rupture avec cette politique, contraignent Macron et son gouvernement aux plus basses méthodes. « La Sécurité sociale, elle n'est pas à vous ! Elle est à celles et ceux qui l'alimentent par le biais des cotisations fondées sur leur force de travail » a défendu le groupe LFI à l'Assemblée nationale le 30 octobre en présentant sa motion de censure. « Et c'est pour ça que votre gouvernement doit tomber. » Absolument !

49.3 : et de quinze !

Depuis le 24 octobre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est en discussion à l'Assemblée nationale. Sur ce projet, le gouvernement se sait ultra-minoritaire et, une fois de plus, choisit d'utiliser le 49.3 pour imposer une politique dangereuse pour les patients, politique dont la majorité des Français ne veut pas.

Marie-Paule Lemonnier

Le projet de loi a été rejeté par toutes les caisses nationales de Sécurité sociale, par la fédération nationale de la Mutualité française, par les cinq fédérations hospitalières regroupant les hôpitaux publics (FHF), les hôpitaux privés (FHP), les établissements privés à but non lucratif (FEHAP), les centres anti cancéreux et les établissements d'hospitalisation à domicile et par plusieurs associations de patients. Fait sans précédent, le 20 octobre, pour la première fois depuis que le financement de la Sécurité sociale voit son budget voté à l'Assemblée nationale, le PLFSS 2024 a été rejeté par la commission des Affaires sociales. Le 25 octobre, empêchant tout débat dans l'hémicycle, Elisabeth Borne annonce utiliser le 49.3 pour imposer un Ondam (objectif national des dépenses d'Assurance maladie) qui, de l'aveu même de Thomas Cazenave, ministre délégué aux Comptes publics « prévoit 3.5 milliards d'euros d'économie » dont « 600 millions en moins pour les hôpitaux ». La Première ministre a pourtant été prévenue, le 16 octobre, par une lettre ouverte signée par les cinq fédérations hospitalières

l'alertant « sur le fait qu'un nouveau plan d'économies sur la santé serait intenable » (AFP, 16 octobre). Les fédérations réclament « 1,5 milliard d'euros pour compenser les effets de l'inflation ».

10 À 12 HEURES D'ATTENTE AUX URGENCES

600 millions d'économies sont exigées des hôpitaux alors que les Français vivent déjà des situations intolérables ! Sur son site, la fédération CGT Santé Action sociale a recensé le 26 octobre au moins 114 fermetures de services d'urgences sur tout le territoire français. A Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 30 septembre, les pompiers filmèrent la file d'attente interminable de patients qui attendent devant les portes des Urgences du CHU. Ce sont des personnes sur des brancards, amenées par les pompiers. Elles ne sont pas venues d'elles-mêmes, elles ont fait le 15 avant de se présenter aux urgences et pourtant : « 10 heures d'attente ou 12 heures d'attente, c'est monnaie courante ici. On alerte depuis des mois et des années pour avoir plus de moyens à Perpignan », dénonce le secrétaire de l'union CGT santé des Pyrénées-Orientales. (France 3 Occitanie, le 4 octobre). Cette situation n'est pas unique. Les urgences de Grenoble connaissent les mêmes difficultés (correspondant).

TOURS, ANCENIS, LA POPULATION, LES PERSONNELS S'ORGANISENT

Pour faire échec à cette politique de destruction, la population, les personnels avec leurs syndicats s'organisent. A l'hôpital pédi-



Le 24 octobre dernier, les agents de l'hôpital Broca de Paris et leurs syndicats CGT et FO, étaient mobilisés devant le ministère de la Santé pour alerter sur les menaces de fermeture de cet établissement gériatrique.

Retrouvez sur notre site internet infos-ouvrieres.fr l'interview de Frédéric Pantier, délégué syndical CGT à l'hôpital Broca.

atrique Clocheville de Tours (Indre-et-Loire), la grève du personnel commencée le 4 octobre à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-Sud pour l'embauche de personnels, a été reconduite à l'unanimité en assemblée générale le 13 octobre. Un comité de grève a été mis en place et deux représentants par service recueilleront de façon précise les besoins. Une pétition en ligne a recueilli au

29 octobre 28 000 signatures (site de la fédération CGT Santé). Ancenis (Loire-Atlantique), à la suite de la mobilisation des citoyens et des personnels de santé, le service des Urgences, fermé la nuit depuis le début de l'année va ouvrir 24 heures sur 24 le 1^{er} novembre après l'embauche de trois médecins (Ouest-France, 5 septembre).

Le président du Cor viré par Macron

Macron vient de démettre de ses fonctions le président du Conseil d'orientation des retraites qui avait affirmé qu'il n'y avait pas de problème de financement des retraites pendant la bagarre contre la réforme Macron-Borne.

Nicole Bernard

Le 25 octobre, on apprend que le gouvernement n'a pas l'intention d'attendre des jours et des jours avant d'utiliser l'article 49.3 pour imposer le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2024 qui vient d'être rejeté en Commission des affaires sociales. Macron n'a nulle envie, semble-t-il, de revivre la situation du premier trimestre où le débat à l'assemblée avait alimenté la mobilisation des salariés et de la population contre sa réforme des retraites. Or, ce même 25 octobre, le président du Conseil d'orientation des retraites (Cor) (1), Pierre-Louis Bras, informe l'AFP que Matignon lui a annoncé qu'il allait être démis de ses fonctions. Il y a bien sur un rapport entre ces deux faits. Un gouvernement minoritaire dans le pays n'a pas d'autre méthode de gouvernement que le

49.3 à répétition. Ce qui implique, par ailleurs, que ceux qui ne pensent pas comme lui se taisent ou s'en aillent.

Dans son rapport de 2022, le Cor, qui, par ailleurs, n'a jamais manifesté d'hostilité aux contre-réformes successives en matière de retraites, avait fait savoir que, pour reprendre ses termes : « Les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite. »

CE QU'IL NE FAUT PAS DIRE, CE QU'IL FAUT CACHER

Ou, dit autrement, selon le Cor, les prévisions ne justifient aucunement le discours selon lequel le recul de l'âge de la retraite est indispensable pour « sauver le système par répartition » parce que « c'est l'effondrement du régime des retraites par répartition », selon Bruno Le Maire (février 2023). Les réformes antérieures ont bien des effets à venir avec, comme conséquence, que la part dans le PIB ne va pas beaucoup bouger. Non seulement, pour le Cor, les scénarios catastrophe de Borne-Dussopt ne correspondent à aucune étude mais ils n'ont qu'un

but : justifier le recul social que constitue le report de 2 ans de l'âge de départ en retraite et, au passage, diminuer la participation de l'Etat à l'équilibre des régimes spéciaux et de la retraite des fonctionnaires (2) avec lesquels Macron veut en finir une bonne fois pour toutes (3). Tout le monde sait que les travaux du Cor s'appuient sur des études sérieuses. Est-ce à dire que la situation financière des pensions est sûre ? Evidemment non. S'appuyant sur les travaux du Cor, les « économistes atterrés » ont démontré que le vrai problème n'est pas celui des dépenses mais bel et bien celui des recettes et que, pour enrayer un déficit de 11,2 milliards d'euros, une augmentation de la cotisation patronale de 0,8 % suffisait. Voilà ce qu'il ne faut pas dire. Voilà ce qu'il faut cacher. Voilà pourquoi Pierre-Louis Bras doit partir et être remplacé par quelqu'un de sûr !

(1) Le Conseil d'orientation des retraites, dont Pierre-Louis Bras est président depuis 9 ans, a été créé en 2000 pour fournir aux gouvernements les données chiffrées, les constats et les prévisions dont il a besoin pour sa politique.

DERNIÈRE MINUTE

Un soutien de Macron à la tête du Cor

Gilbert Cette, économiste, a été nommé président du Conseil d'orientation des retraites (Cor) par le conseil des ministres le 31 octobre. Lors de l'élection présidentielle française de 2017, il avait apporté son soutien à Emmanuel Macron. En août 2023, il déclarait à propos de la réforme des retraites : « Il y aura toujours des critiques, mais globalement, c'est une réforme très sociale ».

(2) Rappelons que la retraite des fonctionnaires ne peut pas être en déficit. Ce n'est pas une caisse dont les recettes doivent équilibrer les dépenses mais une dette de l'Etat envers ses agents. Un salaire d'inactivité.

(3) L'article 1^{er} de la loi contre les retraites est consacré à la suppression des principaux régimes spéciaux.

de force permanent

Elisabeth Borne s'attaque aux jeunes et aux plus démunis

Quatre mois après les révoltes urbaines qui ont suivi l'assassinat de Nahel lors d'un contrôle policier le 27 juin, Elisabeth Borne a présenté, les 26 et 27 octobre, un véritable plan de guerre contre les jeunes et leurs familles.

Le 26 octobre à la Sorbonne, devant une assemblée de maires, la Première ministre annonce, au nom de « l'ordre républicain (...), une réponse pénale exemplaire et du refus total de l'impunité ». Placement obligatoire dans des unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse (sous la tutelle du ministère de la Justice), voire, dans certains cas, « un encadrement de jeunes délinquants par des militaires, qui pourront notamment transmettre des valeurs de discipline et de dépassement de soi » et montée en puissance du service national universel (SNU) : voilà ce qu'Elisabeth Borne propose à la jeunesse, alors qu'en juillet 2023, en un mois après la mort de Sahel, plus de 4 000 jeunes, la plupart sans casier judiciaire, ont fait face à une justice expéditive qui s'est traduite dans 60 % des cas par une peine de prison ferme, taux largement supérieur à celui de 2022 (*Le Parisien*, 11 septembre 2023).

Elisabeth Borne a aussi annoncé un pouvoir accru des polices municipi-

pales, des amendes en cas de non-respect d'un couvre-feu quintuplées, des peines de travaux d'intérêt général et des amendes pouvant atteindre 500 euros pour les parents : toujours plus de sanctions s'abattant sur des familles déjà en grandes difficultés, en majorité des femmes élevant seules leurs enfants.

LES PRÉFETS INCITÉS À NE PLUS ATTRIBUER DE LOGEMENTS AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Le lendemain, 27 octobre, à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), en présidant un comité interministériel des villes, c'est aux possibilités de logement des plus démunis qu'Elisabeth Borne s'attaque en demandant aux préfets « de ne plus installer via l'attribution des logements ou la création de places d'hébergement, les personnes les plus précaires dans les quartiers qui concentrent déjà le plus de difficultés ». Il s'agit, pour la Première ministre, de s'attaquer aux ménages Dalo (droit au logement opposable) qui ne pourront plus se voir attribuer de logement dans les quartiers concernés. A ce jour, 93 000 ménages sont en attente de logement malgré la reconnaissance par la justice de leur droit au logement (*Le Monde*, 28 octobre). Sur son compte X (Twitter), le directeur des études de la Fondation Abbé Pierre réagit : « Punir les ménages prioritaires Dalo à cause des émeutes,



quel contresens abyssal (...). Cette décision (illégal !) leur barrerait l'accès à un bien du parc HLM. »

Le 2 octobre, 2 800 enfants étaient dans la rue, dont 700 de moins de trois ans, selon une enquête menée par Unicef France et plusieurs associations impliquées dans la lutte contre l'exclusion, dont la Ligue des droits de l'homme et la Croix-Rouge. Ce chiffre est très en deçà de la réalité puisque le décompte prend uniquement en compte les familles ayant réussi à joindre le numéro 115, ce que beaucoup ne font même plus, ayant perdu tout espoir d'avoir un hébergement. (*Le Monde*, 18 octobre). Plus de 6 000 SDF à Paris ont vu leur habitat détruit et ont été déplacés dans des « sas » d'hébergement en province, dans le cadre de la préparation des Jeux

olympiques (voir ci-contre). De tout ce désespoir, Elisabeth Borne n'en a cure. Elle ose même affirmer : « La mixité [social] est une chance. » Ce à quoi lui répond justement François Piquemal, député LFI de Haute-Garonne, sur X : « Ce qui favoriserait la mixité sociale, ce serait que les maires voyous qui refusent de respecter la loi SRU (qui fixe les quotas de logements sociaux par commune) soient sévèrement sanctionnés et obligés d'en construire. » En même temps, l'Etat n'accorde aucun euro à la construction de nouveaux logements HLM et se défausse de ses responsabilités sur les communes (cf. page 14). Pour ce gouvernement barbare, les pauvres n'ont plus aucun droit et doivent disparaître. ■

Ils osent s'en prendre à l'AFP accusée de ne pas qualifier le Hamas de « terroriste »

Le déchaînement médiatico-politique pour s'aligner derrière le gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu et sa tuerie en cours à Gaza ne connaît pas de limite. Ils s'en prennent même à l'Agence France-Presse (AFP) !

Rosalie Albani

Le week-end des 28 et 29 octobre, l'AFP s'est retrouvée sous un déluge de critiques, issues aussi bien de la macronie que de la droite (LR) et de l'extrême-droite (RN). La raison ? Dans ses dépêches, l'agence ne qualifie pas le Hamas de mouvement « terroriste ».

« Bon ça suffit maintenant @afpr ! Le Hamas est une organisation TERRORISTE, pas un "mouvement palestinien" », s'empare Benjamin Griveaux, proche de Macron et ancien candidat malheureux à la mairie de Paris sur X, en réaction à un tweet de l'AFP qui évoque le « mouvement palestinien Hamas ». Citant ce même tweet, le sénateur LR Stéphane Le Rudulier (celui qui demande la dissolution de La France insoumise) estime que l'AFP participe d'une « banalisation du terrorisme ». Invitée sur France 3 de l'émission Dimanche en politique, Marine Le Pen s'est aussi indignée du fait que « l'AFP, la grande agence de presse, financée avec des fonds publics, se refuse à indiquer que le Hamas est un groupement terroriste ». Elle estime que ne pas qua-



Le 31 octobre, à Rafah, au sud de Gaza, après un bombardement de l'armée israélienne.

lifier le Hamas de la sorte est « déjà une forme de complaisance à l'égard d'un groupe armé terroriste ».

INFORMATION OU INQUISITION ?

Certains sont en tout cas plus enclins à dénoncer la presse qui fait son boulot (1) que celle rangée en ordre de marche derrière Macron pour tenir quotidiennement le tribunal de l'inquisition permanent sur les plateaux sur ce qu'il faut condamner, dire, soutenir, etc. Le député Horizons Jérémie Patrier-Leitus a même été jusqu'à s'interroger sur le « retrait des subventions publiques » allouées à l'agence... avant de retirer son message sur les réseaux sociaux !

Dans un communiqué de mise au point publié samedi 28 octobre,

l'AFP explique : « Conformément à sa mission de rapporter les faits sans porter de jugement, l'AFP ne qualifie pas des mouvements, groupes ou individus de terroristes sans attribuer directement l'utilisation de ce mot ou sans utiliser des guillemets. » Une règle en effet conforme à sa mission qui est de fournir une information à des médias qui, eux, ont tout le loisir de l'éditorialiser à leur guise.

Le 11 octobre, le correspondant de la BBC chargé de l'international, John Simpson, un monument de l'institution publique britannique, s'est aussi justifié du fait que celle-ci n'employait pas le mot « terrorisme » au sujet du Hamas : « "Terrorisme" est un mot chargé, que certains utilisent pour décrire un groupe qu'ils jugent moralement

inacceptable. Le rôle de la BBC n'est pas de dire aux gens qui ils doivent soutenir et qui ils doivent condamner. » Constat partagé à l'AFP, qui relève que « l'emploi du mot terroriste », qui a parfois visé des personnalités ensuite réhabilitées comme Nelson Mandela, « est extrêmement politisé et sensible ». En témoigne l'offensive contre La France insoumise (LFI) par la quasi-totalité des autres partis politiques, cette dernière refusant de qualifier le Hamas de mouvement « terroriste ». Il faut d'ailleurs voir dans l'attaque qui vise aujourd'hui l'AFP son prolongement direct. « Etes-vous l'Agence Mélenchon-Press ? », s'interroge la députée Renaissance Anne-Laurence Petel. Ce à quoi Jean-Luc Mélenchon a malicieusement répondu sur X : « En accord avec la rigueur sémantique de l'AFP. L'histoire nous donne raison. Le mot terrorisme est une diversion pour échapper à la justice internationale et justifier le droit au massacre. Monsieur Griveaux, notez : "La corruption de la cité commence par celle des mots." C'est de Platon. » ■

(1) Dans son communiqué, l'AFP rappelle qu'elle « mobilise au total sur le terrain plus de 40 reporters, texte, photo et vidéo, dont 14 envoyés spéciaux » pour couvrir les événements des dernières semaines. « Ce qui lui permet, souligne *Libération*, d'être l'un des seuls médias à rapporter ce qui se passe à l'intérieur de Gaza. Cela mérite un minimum de respect. »

100 euros et deux places aux JO pour expulser les étudiants de leur logement !

La ministre de l'Enseignement supérieur Sylvie Retailleau a annoncé ce jeudi 26 octobre que les étudiants dont le logement Crous sera réquisitionné pendant les Jeux olympiques de Paris 2024 seront dédommagés... par 100 euros et deux places pour assister aux JO ! Cette annonce a suscité un véritable tollé ! La ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra a volé à la rescousse de sa collègue sur RMC sports : « On a tous besoin de faire, de temps en temps, des efforts pour que l'organisation des JO puisse être la plus fluide possible ».

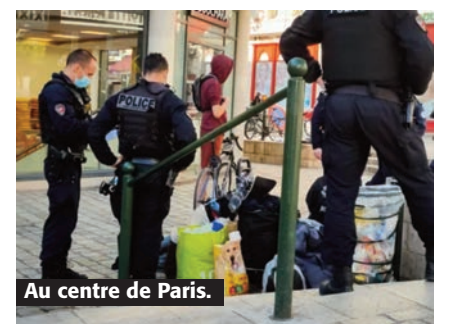
L'ancienne camarade de l'Ena de Macron et membre de la famille Duhamel (elle est la nièce de Nathalie Saint-Cricq et la cousine de son fils, Benjamin Duhamel) a même osé ajouter, toute honte bue : « Les étudiants seront fiers de se dire qu'ils peuvent prêter leur logement pendant deux petits mois d'été ». Bah oui de quoi se plaignent-ils ces étudiants dont 20 % vivent sous le seuil de pauvreté souvent obligés de se rendre aux distributions alimentaires, à qui on va demander de dégager de chez eux ? Et avec le sourire s'il vous plaît !

Le député LFI Jérôme Legavre a présenté lundi 30 octobre un amendement lors de la commission, des Finances intitulé « 100 balles et un mars » pour dénoncer le mépris du gouvernement pour les jeunes qu'il va expulser de manière indigne de leur logement universitaire pendant les JO 2024.

Rappelons que le tribunal administratif de Paris a suspendu en référé la décision du Crous de limiter les baux d'occupation des logements étudiants en vue des JO de Paris 2024 au 30 juin. Après un recours du Crous, une audience devant le Conseil d'Etat doit avoir lieu « fin novembre – début décembre ». R. A. ■

En bref

JO de Paris 2024 : 70 organisations dénoncent un « nettoyage social » en Ile-de-France



« L'expérience des mégas-événements sportifs dans le monde révèle un risque avéré de "nettoyage social des rues".

A ce jour, tout porte à croire que les JO 2024 s'inscrivent dans cette dynamique », ont écrit plus de 70 organisations dont Médecins du monde ou Emmaüs France dans une lettre ouverte destinée au comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) mais aussi aux athlètes et aux fédérations, le 30 octobre.